



---

## **COMMUNIQUÉ DE LA TROISIÈME RÉUNION DES GARANTS DE L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LA RÉGION**

1. Les représentants des Garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région (« l'Accord-cadre ») ont tenu leur troisième réunion à Addis, en Éthiopie, le 27 janvier 2017, en marge du Sommet de l'Union Africaine (UA). La réunion fut présidée par S.E. le Ministre des Affaires étrangères de l'Angola, M. Georges Chikoti, représentant le Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et du Mécanisme Régional de Suivi, S.E. le Président José Eduardo Dos Santos. Ont également participé à la réunion: M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs ; l'Ambassadeur Zachary Muburi-Muita, Secrétaire exécutif de la CIRGL; le Dr. Stergomena Tax, Secrétaire exécutive de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); M. Maman Sidikou, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC; l'Ambassadeur Abdou Abarry, Représentant spécial et Chef du Bureau de l'UA en RDC, représentant l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA; ainsi que d'autres représentants de haut niveau des institutions garantes de l'Accord-cadre.

2. Les participants ont passé en revue les récents développements dans la région et se sont entretenus sur les efforts en cours pour remédier à l'instabilité dans l'est de la RDC, y compris le soutien apporté aux efforts de neutralisation des groupes armés. Ils se sont également entretenus sur les processus de dialogue en RDC et au Burundi.

3. Les Garants ont exprimé leur inquiétude quant à la poursuite des activités menées par les forces négatives dans l'est de la RDC, en particulier les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Ils ont réaffirmé les engagements de leurs organisations respectives à s'attaquer à la menace que posent ces forces négatives, conformément aux décisions du Sixième Sommet ordinaire de la CIRGL et de la Septième Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de suivi, qui se sont tenus à Luanda, en Angola, respectivement les 14 juin et 26 octobre 2016, ainsi qu'aux autres décisions pertinentes de la CIRGL, de la SADC, de l'UA et de l'ONU. Ils ont notamment :

- Exhorté les Chefs d'état-major des armées des pays membres de la CIRGL et de la SADC d'entreprendre une visite de terrain dans les zones affectées dans l'est de la RDC, y compris dans les camps où sont abrités les ex-combattants, tel que l'ont recommandé les Ministres de la Défense de la CIRGL et de la SADC lors de leur réunion qui s'est

tenue à Nairobi le 20 juillet 2016, et de s'entretenir avec la Brigade d'intervention de la MONUSCO et les responsables gouvernementaux de la RDC afin de formuler des recommandations adéquates afin de renforcer les opérations visant à neutraliser complètement les forces négatives toujours actives.

- Encouragé le Bureau de l'Envoyé spécial et le Secrétariat de la CIRGL à poursuivre leurs efforts visant à organiser une réunion consacrée à la question de l'exploitation illégale des ressources naturelles en vue de mettre fin aux moyens de subsistance des forces négatives.
- Salué les efforts de la CIRGL visant à établir un Mécanisme conjoint de suivi comprenant la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie pour faire face à la menace grandissante due en partie au recrutement des ADF dans la région et ont pris note de l'avancée des plans d'opérationnalisation du Mécanisme.
- Egalement salué les efforts en cours pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réintégration et la réinstallation des groupes armés étrangers dans l'est de la RDC et dans la région.

4. Les Garants ont exprimés leur inquiétude quant aux récents rapports faisant état de l'incursion d'éléments du ex-M23 en RDC et ont notamment:

- Salué les efforts de l'Envoyé spécial, Saïd Djinnit, et du Représentant spécial de l'ONU, Maman Sidikou, visant à remédier à la situation ;
- Appelé toutes les parties prenantes à demeurer engagé dans la mise en œuvre intégrale des Déclarations de Nairobi et de s'abstenir de toute action qui pourrait remettre en cause ce processus ;
- Encouragé les représentants des Garants à reprendre les consultations conjointes entre le Gouvernement de la RDC et l'ex-M23 sur la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi et ont appelé toutes les parties prenantes à coopérer dans cette initiative.

5. Les participants à la réunion des Garants ont reconnu les préoccupations du Gouvernement de la RDC relatives à la présence prolongée sur son territoire d'éléments du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-dans l'Opposition (SPLM/A-IO). Ils ont été informés par l'Envoyé spécial Djinnit et le Représentant spécial Sidikou de leurs récents engagements en RDC avec les parties prenantes régionales sur des solutions durables pour les éléments SPLM/A-IO actuellement hébergés dans des camps de la MONUSCO dans l'est de la RDC. À cet égard, les participants ont:

- Encouragé les représentants des Garants, qui devront s'appuyer sur les premiers contacts déjà pris par les envoyés de l'ONU, à prendre des mesures visant à soutenir les efforts pour relocaliser, dès que possible, ces éléments en dehors de la RDC, conformément à la décision de la Septième Réunion de Haut Niveau du Mécanisme Régional de Suivi, tenue à Luanda le 26 octobre 2016, y compris par la convocation d'une réunion des parties prenantes.

6. Les Garants se sont félicités de la signature de l'Accord politique du 31 décembre 2016 qui se fonde sur l'Accord politique global du 18 octobre 2016 et ont exprimé leur appréciation à la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) pour les efforts de facilitation entrepris. Ils:

- se sont félicité du consensus qui s'est dégagé entre les parties sur la composition du Gouvernement d'unité nationale et le Conseil national de suivi de l'Accord, et ont exprimé leur soutien à cet égard.
- ont appelé toutes les parties à continuer de bonne foi de coopérer avec la facilitation de la CENCO en vue d'accélérer les discussions en cours sur les « arrangements particuliers» de l'Accord politique afin de commencer sérieusement le processus de mise en œuvre et ainsi ouvrir la voie à des élections pacifiques et crédibles en RDC, conformément aux décisions pertinentes de l'ONU, de l'UA, de la CIRGL et de la SADC.
- se sont déclarés prêts à soutenir les parties au dialogue en RDC à ce moment crucial de l'histoire du pays, en particulier pendant le processus de mise en œuvre.

7. Ils ont pris note de l'évolution récente de la situation au Burundi et ont réaffirmé leur plein appui à la facilitation de la Communauté de l'Afrique de l'Est conduite par l'ancien Président de la Tanzanie, S.E. Benjamin Mkapa. Ils ont appelé toutes les parties à renoncer à la violence et à respecter les droits humains et civils de tous les Burundais et à collaborer avec le Facilitateur de l'EAC en vue d'accélérer la conclusion du processus de dialogue.

**FAIT À ADDIS ABEBA, ÉTHIOPIE**

**27 JANVIER 2017**